ATELIER-FORUM - COMPTE-RENDU

« NOTRE QUARTIER VA CHANGER … PROCHAIN CONCOURS D'ARCHITECTURE »

mercredi 13 novembre 2013 - 20h - 22h – salle polyvalente des Ouches

Objectifs de la soirée

⇒ informer les habitants sur l'état des projets liés à l'urbanisation auxquels ils ont activement participé ;
⇒ discuter des projets prévus dans le concours d'architecture du secteur « L » ;
⇒ vérifier, év. compléter, les éléments inscrits dans la charte des espaces publics ;
⇒ récolter les avis et la sensibilité du quartier pour l'inscrire dans un avenant au cahier des charges du concours

DÉROULEMENT DE L'ATELIER - PLÉNIÈRE

Participation de 60 habitants et des invités, représentants des autorités communales de Vernier et de PCM SA :

⇒ Tiphaine Bussy (DGNP/DIME),
⇒ Lionel Chabot (OU/DU),
⇒ Carole Penelas (Ville Vernier),
⇒ Dominik Meyer (Ville Vernier),
⇒ Igor Moro (Ville Vernier),
⇒ Xavier Jeanneret (Privera CM SA).

Animation : Marina Janssens

Affichette distribuée dans l'ensemble du secteur PDQ Concorde :

Les maîtres d'ouvrage, la Ville de Vernier et Privera Construction Management SA, ont lancé un concours d'architecture SIA 142 sur le secteur compris entre les avenues de l'Ain, Henri-Golay et la rue Jean-Simonet, conformément au Plan Directeur de Quartier Concorde (PDQ Concorde).

Le programme du concours est fixé et se résume ainsi :
- **180 logements**
- **4'000 à 6'000 m² de locaux commerciaux**
- **un parking de 450 places**
- **une école primaire avec 16 classes**

Pour les aménagements des espaces extérieurs et paysagers, la charte des espaces publics définit des principes, des orientations et des obligations, notamment par la création d'espaces de détentes et de cheminements piétons. L'école devra aussi être en synergie avec les activités de quartier.

L'objectif de l'atelier-Forum du 13 novembre est d'informer plus en détail le quartier sur les projets en cours, et surtout, de récolter les attentes des habitants par rapport au programme fixé pour ce secteur. Il sera ainsi possible de transmettre ces vœux et impressions aux architectes qui participent au concours d'architecture.

Contact & information
Forum Saint-Jean
P.a. MQSJ, Ch. Fr.-Furet 8

ATELIER FORUM
Commune de Vernier
www.forum1203.ch – info@forum1203.ch

ESPACE D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS POUR LES HABITANTS ET LES ASSOCIATIONS DES QUARTIERS DE SAINT-JEAN-CHARMILLES

FORUM DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
p/a: MQSJ, 8 ch Fr-Furet, 1203 Genève
info@forum1203.ch www.forum1203.ch

ATELIER-FORUM - COMPTE-RENDU

« NOTRE QUARTIER VA CHANGER … PROCHAIN CONCOURS D'ARCHITECTURE »

mercredi 13 novembre 2013 - 20h - 22h – salle polyvalente des Ouches

DÉROULEMENT DE L'ATELIER – suite…

Quatre tables- quatre thèmes

Échanges et discussions par thèmes, avec des représentants des autorités et du groupe forum « écoquartier » :

1. **école –** *préau, locaux, activités, mixité des usages :*
   - Carole Penelas, architecte, cheffe de projet et en charge du projet de l'école (admin Vernier)
   - Eliane Fanetti (Forum), Dominik Meyer (admin), Marina Janssens (Forum),
2. **espaces publics -** *jardins, cheminements, espaces de détente :*
   - Tiphaine Bussy (admin), Lionel Chabot (admin), Sabine Nagl (Forum),
3. **mobilité -** *parking mutualisé, mobilité douce, liens avec Libellules :*
   - Igor Moro (admin), Alain Dubois (Forum), Esther Schauffelberger (Forum)
4. **logement** - *démolition-reconstruction, qualité de vie, liens avec le quartier*
   - Xavier Jeanneret (Privera), Daniel Dind (Forum), Claudia Heberlein (Forum),

Documentation à disposition sur place – projection à l'écran et disponibilité aux tables

- Plan du secteur « L »
- Plan du PDQ Concorde
- Résumé du programme du concours secteur « L »c
- Charte des espaces publics – l'ensemble et l'extrait secteur « L »

INFORMATIONS - PLÉNIÈRE

Informations sur l'implication des habitants dans le concours d'architecture

1. Programme du concours : le Forum des habitants n'a pas participé à la rédaction du programme du concours.
2. *Expertise : Olowine Rogg sera l'expert-rapporteuse du groupe-Forum qui sera constitué prochainement par le groupe de travail écoquartier Concorde. Ce groupe d'expert-forum sera constitué de quelques habitants et sera appelé à expertiser les projets des participants et de rédiger un rapport à l'attention du jury du concours.*
3. Les critères d'expertises se baseront sur la présente soirée, ainsi que sur le diagnostic d'habitants et les divers travaux réalisés au sein du Forum de quartier depuis 2008.
4. Jury : aucun habitant n'en fait partie.

En résumé, dans ce concours d'architecture, trois éléments matérialisent l'implication des habitants :

a. la participation des habitants dans la réalisation du PDQ Concorde,
b. l'atelier-forum de ce soir avec le zoom sur le secteur « L » qui sera consigné dans un rapport transmis aux participants avec le programme du concours.
c. le travail d'expertise des projets à l'attention du jury du concours

Informations sur le rapport du Forum

1. Compte-rendu de l'atelier-Forum par Olowine Rogg - délai de rédaction : 20 décembre 2013
2. « inventaire à la Prévert » avec la récolte des impressions et vœux aux tables ***« j'espère pour ce secteur… »***

Objectifs du rapport :

⇒ À joindre au programme du concours SIA142 du secteur « L » - transmis en janvier 2014 aux candidats.

⇒ À utiliser pour le travail d'expertise du Forum dans le cadre du jury prévu en mai 2014

ESPACE D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS POUR LES HABITANTS ET LES ASSOCIATIONS DES QUARTIERS DE SAINT-JEAN-CHARMILLES

FORUM DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
p/a: MQSJ, 8 ch Fr-Furet, 1203 Genève
info@forum1203.ch www.forum1203.ch

ATELIER-FORUM - COMPTE-RENDU

« NOTRE QUARTIER VA CHANGER … PROCHAIN CONCOURS D'ARCHITECTURE »

mercredi 13 novembre 2013 - 20h - 22h – salle polyvalente des Ouches

Informations « générales » *Dominik Meyer*

Le PLQ Simonet (secteur « C ») a été adopté par le conseil municipal (CM) de la Ville de Vernier (VV), avec une résolution permettant de l'adapter au PDQ Concorde.
Pour la parcelle secteur « L », un partenariat a été réalisé entre la VV et Privera (PCM SA) pour densifier le plus intelligemment possible ce secteur. Le programme prévu est une école, du logement, des surfaces d'activités et un parking d'environ 450 places. Et si le financement le permet (aucune garantie à ce jour), la possibilité de réaliser une passerelle vers les Libellules. Le jury du concours d'architecture du secteur « L » délibérera en mai 2014.
Le concours suivant, secteur « A », au bout de Jean-Simonet vers le pont de l'Ecu, se prépare actuellement. Il est prévu à cet endroit un centre culturel, une place publique, un hôtel et du logement (FED).

Informations « mobilité » *Igor Moro*

Pour répondre aux exigences et besoins futurs de stationnement voitures, sur le secteur « L », il est prévu un parking mutualisé. À la différence d'un parking centralisé, qui n'est destiné qu'à accueillir les voitures des habitants du quartier, un parking mutualisé permet l'utilisation d'une même place de stationnement par divers usagers selon l'horaire journalier : un habitant laissant une place vide permet à un travailleur de l'utiliser la journée. Un parking mutualisé ne peut fonctionner que si dans le secteur il y a du logement, des activités et des visiteurs. Cette formule permet d'économiser la construction d'environ 83 places de stationnement (stationnement centralisé = 553 places contre 450-470 places pour un parking mutualisé). Il est par ailleurs aussi prévu de requalifier la rue Jean-Simonet.
Au sujet de l'accessibilité du secteur, elle se fera par le bas de Jean-Simonet, depuis l'avenue de l'Ain. Ce nouvel accès est prévu dans le PD Concorde et est lié à la suppression de l'accès existant et du rond-point habité, situé plus au sud. Deux bureaux d'études de mobilité se sont penchés sur la problématique du nouveau parking et son accessibilité. Les deux estiment qu'il est important que l'on puisse y accéder et sortir de et vers les avenues de Châtelaine et de l'Ain. Cette conclusion ne doit pas être sous-estimée, mais devra aussi tenir compte de l'objectif fixé par le PD Concorde qui consiste à dissuader le transit par le quartier, autant que faire se peut.

Informations « école » *Carole Penelas*

La surface à disposition pour construire une école est extrêmement faible. Grâce à la dérogation du DIP, elle pourra se réaliser sur un rez-de-chaussée + 3 étages, et est prévue pour la rentrée 2017. La salle de gym, le restaurant scolaire et l'aula pourront être mis à disposition des habitants en dehors des heures scolaires. Cette offre supplémentaire viendra compléter celles de la ferme Golay-Bourquin (centre de quartier et restaurant scolaire) et l'école de Châtelaine (salle polyvalente). Le préau vient compléter cette offre d'usage mixte de l'équipement scolaire à destination des habitants du quartier en premier lieu. Dans le projet, il faudra faire attention à la proximité entre école et logement, et il est nécessaire que les accès à l'école et au logement soient distincts.

Informations « logement » *Xavier Jeanneret*

La moitié du terrain à disposition pour le programme revient au logement. Un des enjeux du projet est de concilier les besoins et contraintes d'une école et de ceux liés au logement. Le programme logement est dicté par la zone de développement 3 qui impose 30% de logements d'utilité publique (LUP), les 70% restant seront du loyer libre et de la PPE. 60% des logements seront égaux ou inférieurs à 4,5 pièces. S'ajoutent encore 4'000 à 6'000 m^2 de surface commerciale dont l'affectation finale est impossible à déterminer aujourd'hui (bureaux ? commerces ? autres ?). La motivation du partenariat pour lancer ce concours d'architecture est une chance, car une dizaine de bureaux d'architecture vont réfléchir à des solutions, et la meilleure sera réalisée.

ESPACE D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS POUR LES HABITANTS ET LES ASSOCIATIONS DES QUARTIERS DE SAINT-JEAN-CHARMILLES

FORUM DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
p/a: MQSJ, 8 ch Fr-Furet, 1203 Genève
info@forum1203.ch www.forum1203.ch

ATELIER-FORUM - COMPTE-RENDU

« NOTRE QUARTIER VA CHANGER … PROCHAIN CONCOURS D'ARCHITECTURE »

mercredi 13 novembre 2013 - 20h - 22h – salle polyvalente des Ouches

Informations « espaces publics » *Tiphaine Bussy et Lionel Chabot*

- En complément au PDQ Concore, une charte paysagère et des espaces publiques a été réalisée. Celle-ci propose d'une part des principes généraux, et d'autre part, un zoom sur les divers secteurs, dont celui de Henri-Golay.
- Secteur « M » comprenant les 2 bâtiments 21-27 Henri-Golay : cette rue est appelée à devenir un axe vert, et impose un recul des bâtiments par rapport à la voirie pour permettre une construction paysagère.
- Secteur « L », 5 principes à respecter : 1- recul du bâti par rapport à l'avenue de l'Ain, 2- créer des continuités piétonnes interquartier, 3- des synergies entre le préau et les activités de quartier, 4- la création d'un espace ouvert en lien avec le préau d'école et les cheminements, 5- une continuité vers le futur espace de quartier Menut-Pellet.
- Les orientations pour le secteur « L » sont : un maillage vert et une végétation dense, des sols fertiles (perméables), la conservation du patrimoine végétal existant et sain, des continuités piétonnes, une identité d'usage et des liens entre l'usage des espaces publics et le parking mutualisé et son accès de véhicules motorisés.

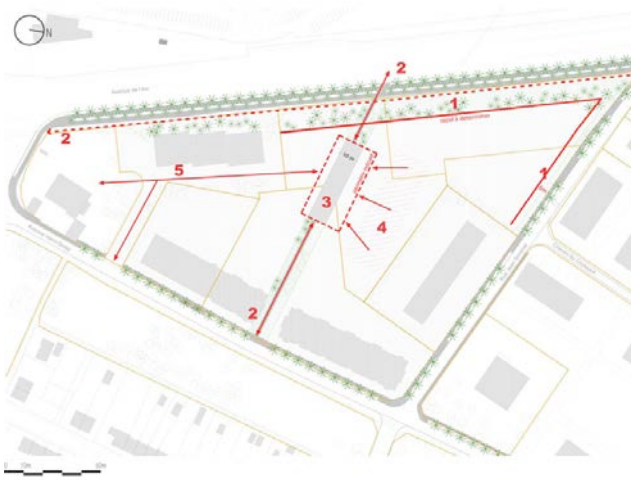

Questions et remarques du public – demandes de précisions :

1. Où seront les bâtiments ? Réponse : des scénarios d'implantation vont être proposés par les participants au concours d'architecture. La mixité des usages et des volumes sera décidée à ce moment.
2. Réponse : il faut composer avec ce qui est réaliste, notamment d'un point de vue financier.
3. Quels bâtiments vont être démolis ? Réponse : sur le secteur « L », l'immeuble 7-9 Jean-Simonet sera démoli et reconstruit, ainsi que les 3 villas au 5-5bis Jean-Simonet qui laisseront place à un immeuble construit par la famille Pittet et la FMCV ; il y aura une crèche et du logement.
   ⇒ Plus d'infos : http://www.mayorbeusch.ch/cms/news/42/62/AR_Simonet
4. Où est prévu l'entrée de parking mutualisé ? Réponse : un accès direct depuis l'avenue de l'Ain.
5. Le parking ne va-t-il pas prodigieusement augmenter le trafic motorisé et ses nuisances dans le quartier !?
6. L'espace Voltelene (pétanque à 21-27 Henri-Golay) va-t-il disparaître ? Réponse : non, cet ensemble d'arbres d'exception est maintenu et valorisé dans le projet de démolition-reconstruction.
7. Le bâtiment 7-9 Jean-Simonet n'est-il pas inscrit au patrimoine, comme il l'a été signifié par la régie ? Réponse : non, il n'y a aucune inscription au patrimoine pour ce bâtiment.
8. La participation dans les concours d'architecture semble très faible : pas d'habitant dans le jury, pas de participation à la rédaction des cahiers des charges, etc. Quelles sont les perspectives pour les futurs concours ? Réponse : les règlements SIA fixent les compétences des membres du jury, et il y a un équilibre à trouver dans la composition de celui-ci. Les recommandations et l'expertise des habitants sont des éléments d'importance que les maîtres d'ouvrage et le jury doivent prendre en compte.

ESPACE D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS POUR LES HABITANTS ET LES ASSOCIATIONS DES QUARTIERS DE SAINT-JEAN-CHARMILLES

FORUM DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
p/a: MQSJ, 8 ch Fr-Furet, 1203 Genève
info@forum1203.ch www.forum1203.ch

ATELIER-FORUM - COMPTE-RENDU

« NOTRE QUARTIER VA CHANGER … PROCHAIN CONCOURS D'ARCHITECTURE »

mercredi 13 novembre 2013 - 20h - 22h – salle polyvalente des Ouches

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS AUX TABLES

Espaces publics

1. Nécessité de communiquer le projet dès le jugement du concours
2. Demande que toutes les classes d'âges soient prises en compte
3. Demande de maintien des plantages – potagers (20 parcelles aujourd'hui ; 40 parcelles dès 2014 avec le soutien du contrat de quartier de Châtelaine-Balexert et la Ville de Vernier). Comment préserver ces surfaces à cultiver ? Il y a la possibilité de récupérer et déplacer les matériaux pour réutiliser à un autre emplacement.
4. De l'importance de la place de jeux et de sa mutualisation.
5. Les préaux d'école sont parfois trop urbains ! Quelles possibilités d'enrichir la verdure ?
6. Prévoir une place de jeux en dehors du préau d'école, pour les petits.
7. D'une manière générale, le maintien et l'enrichissement de la végétation sont très importants.
8. Mettre à disposition des lieux de rencontre, de détente, de pique-nique.

Logement

1. Il ressort un grand besoin de savoir ce qui va être démoli et reconstruit. Le souci d'information est central.
2. Phasage : les étapes de réalisation sont également une grande préoccupation, et notamment les déplacements et les rocades pour reloger définitivement ou temporairement les locataires actuels.
3. Futurs loyers : besoin d'information !
4. Quel accompagnement des locataires ?
5. Questions sur la coordination des chantiers, puisque l'école devra être prête pour 2017 ?

Mobilité

1. Une unanimité s'est dégagée à la table de discussion : personne ne veut de trafic de transit dans le quartier lié à l'implantation d'un parking de 450 places dans le secteur.
2. Utiliser le parking comme élément pour empêcher le trafic de transit. La solution proposée : entrée et sortie de parking seraient possibles des deux côtés, et pas de passage en surface. Une fois à l'intérieur, il est possible de ressortir des deux côtés ; cela n'entrave pas la mobilité des habitants et usagers du quartier, mais empêche le transit.
3. Plus utopique : l'utilisation d'oies dans le quartier pour empêcher le transit !
4. Que les enfants puissent se déplacer et jouer dehors dans le quartier en toute sécurité !
5. Prévoir une couche suffisamment épaisse de terre sur les toitures de parking pour pouvoir créer des potagers.

École

1. Aussi des potagers !
2. Demande d'accueillir des potagers dans de nouveaux endroits du quartier.
3. Tisser des liens avec la ferme Menut-Pellet.
4. Meilleures informations sur la gestion et la répartition des enfants dans les écoles.
5. École pas trop près de la route – des routes.
6. Locaux commerciaux : besoin d'un tea-room sympathique !
7. Locaux d'activités : il y a un grand besoin de locaux pour artisans et artistes ; ces activités sont-elles assez rentables ?
8. Inquiétude sur la sécurité des déplacements aux abords des écoles : trafic de transit, stationnement sauvage, etc.

ESPACE D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS POUR LES HABITANTS ET LES ASSOCIATIONS DES QUARTIERS DE SAINT-JEAN-CHARMILLES

FORUM DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
p/a: MQSJ, 8 ch Fr-Furet, 1203 Genève
info@forum1203.ch www.forum1203.ch

ATELIER-FORUM - COMPTE-RENDU

« NOTRE QUARTIER VA CHANGER … PROCHAIN CONCOURS D'ARCHITECTURE »

mercredi 13 novembre 2013 - 20h - 22h – salle polyvalente des Ouches

« INVENTAIRE À LA PREVERT »

Chaque participant à l'atelier a été invité à laisser un mot écrit personnel. Les textes sont reportés intégralement ci-dessous (*INTERTITRES* par la rédaction) :

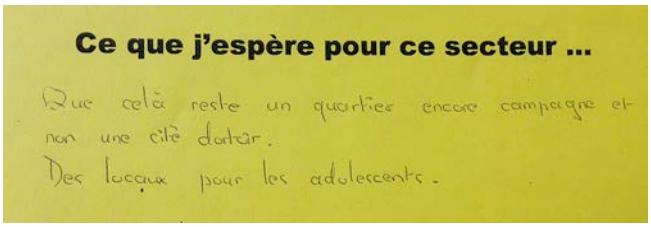

Ce que j'espère pour ce secteur …

1. Que ce secteur s'ouvre sur le quartier, se désenclave.

POTAGERS ET AMÉNAGEMENTS

2. Garder nos potagers urbains.
3. Garder des espaces de jeux (bancs, balançoire, fontaine) et des tables.
4. Garder un espace pour tous, public, pour se rencontrer.
5. Tables et bancs pour les piques-niques.
6. Une fontaine.
7. Avoir un espace vert en plus du préau pour les enfants de Henri-Golay 22-28 (indépendant du préau).
8. Garder des espaces pour nos potagers.
9. Garder un maximum de verdure, d'arbres, etc.
10. Gagner le maximum de verdure.
11. Les plantages (potagers).
12. Garder les potagers.
13. **La pérennité des jardins potagers Henri-Golay !**

LOGEMENTS – TYPOLOGIE ET ESPACES COLLECTIFS

14. De l'espace vert et ne pas oublier si possible un petit balcon (sans pigeons :-)… Merci !
15. Des logements au loyer correspondant au logement que nous avons maintenant à un prix abordable.
16. Étant locataires de Jean-Simonet 7-9, nous espérons pouvoir en priorité retrouver un appartement à prix raisonnable. Merci !
17. Je souhaiterais obtenir un logement 4 pièces en PPE, lumineux et ensoleillé. J'habite actuellement à Henri-Bordier et ma maison va être démolie pour un parking.
18. Des logements pour les aînés, avec une dimension intergénérationnelle dans le quartier !
19. Que les adolescents et les jeunes adultes ne soient pas oubliés. Des espaces pour qu'ils puissent être ensemble sans que nous les dérangions et qu'ils ne dérangent les habitants … très important !
20. Des locaux pour les adolescents.
21. **Que cela reste un quartier encore « campagne » et non une cité-dortoir.**

MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS

22. Un minimum de transit pour notre quartier, car c'est une zone 30 et qu'il y a déjà une école (les Ouches) existante et qu'une autre va être construite.
23. Piste cyclable le long de l'avenue de l'Ain : vu l'effet de coupure de l'avenue de l'Ain et pour permettre une meilleure perméabilité du quartier, je propose une piste cyclable bidirectionnelle (et non unidirectionnelle) d'une largeur de 3m (et non de 2m), ce entre la route de Vernier et le passage souterrain Libellules (proposition par email).
24. Mettre (laisser en liberté) toute la journée des oies gambader sur la route afin de ralentir les automobilistes.
25. Un échange mutuel de place de parking.
26. **Qu'on pourra laisser nos enfants jouer dehors sans crainte pour qu'ils gardent un beau souvenir de leur enfance.**

ESPACE D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS POUR LES HABITANTS ET LES ASSOCIATIONS DES QUARTIERS DE SAINT-JEAN-CHARMILLES

FORUM DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
p/a: MQSJ, 8 ch Fr-Furet, 1203 Genève
info@forum1203.ch www.forum1203.ch